

**ASSOCIATION SYNDICALE
AUTORISEE de la "ROUYEYRE"
(arrêté préfectoral n° 2003-10172) siège
social : mairie - 38710 MENS**

Date d'entrée :

Date de sortie :

Etat des lieux contradictoire

Chemins concernés :

desserte de la combe du mas (commune de Monestier de Clermont)

desserte de la rouveyre (commune de Mens)

entre les parties :

- SYNDIC MANDATE PAR L'ASA DE LA ROUYEYRE en la personne de :

- ACHETEUR DEMANDANT LE DROIT DE PASSAGE SUR LE CHEMIN D'EXPLOITATION et LE DROIT DE DEPOT SUR LES PLACES DE DEPOT :

- EXPLOITANT :

- MAITRE D'ŒUVRE – GESTIONNAIRE :

- PROPRIETAIRE :

concernant l'exploitation des parcelles cadastrales n° .

parcelles dans le périmètre de l'ASA: oui

non

Les parcelles hors périmètre de l'ASA sont soumises à dédommagement (article 9 du règlement du 9/11/2003)

<input type="checkbox"/>	Très Bon	Bon	Médiocre	Dégradé	Commentaires
Plate forme de dépôt					
Chaussée					
Talus amont					
Talus aval					
Empierrement					
Renvois d'eau					
Pistes et chemins de débusquage					
Autres :					

CAUTION EXIGEE :montant :

reçu ce jour par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC DE MENS

Fait à **, en 2 ex**

rendue

**Nom et signature du
mandataire de l'acheteur**

A l'entrée

A la sortie

**Nom et
signature du
mandataire de
l'ASA**

A l'entrée

A la sortie

--	--